

**Cinquième Réunion du Panel des Eminentes Personnalités du Mécanisme
Africain d'Evaluation par les Pairs (Panel du MAEP)**

**Tenue à l'hôtel Intercontinental Sun
Johannesburg, Afrique du Sud**

29 – 30 Avril 2004

COMMUNIQUE

La cinquième réunion du Panel des Eminentes Personnalités du Mécanisme Africain d'Evaluation par les pairs (Panel du MAEP) organisée par le Secrétariat du NEPAD a tenu ses travaux à Johannesburg, République d'Afrique du Sud, les 29 et 30 avril 2004.

Les délibérations se sont déroulées sous la Présidence de Mme Marie-Angélique Savané.

La réunion a enregistré la participation pleine et entière de tous les membres du Panel du MAEP, à savoir:

- (i) Mme Marie-Angélique Savané (Présidente)
- (ii) Prof Adebayo Adedeji
- (iii) Amb Bethuel Kiplagat
- (iv) Dr Graça Machel
- (v) Mr Mourad Medelci
- (vi) Dr Dorothy Njeuma
- (vii) Dr Chris Stals

Ont également pris part aux travaux:

- (i) Prof Wiseman Nkuhlu, Président du Comité de Pilotage du NEPAD et Directeur Général du Secrétariat du NEPAD
- (ii) Dr Kerfalla Yansane, Consultant Principal, Secrétariat du MAEP

Election du Vice-président du Panel du MAEP

L'Ambassadeur Bethuel Kiplagat du Kenya a été élu Vice Président du Panel du MAEP.

Rapport d'activités du Président du panel du MAEP

Le Président a dégagé les points saillants des activités entreprises depuis la dernière réunion du Panel, tenue à Kigali, Rwanda, le 13 Février 2004. Le Président a effectué des entretiens avec les autorités supérieures des quatre

institutions stratégiques partenaires afin de définir le cadre général de leurs modes de collaboration et de participation aux missions d'évaluation.

Elle a examiné avec le Bureau Afrique du PNUD les conditions de création du fonds fiduciaire du MAEP. Elle a également eu des entretiens avec le Secrétaire Général de l'Agence de la Francophonie. Il a été réitéré par toutes ces institutions la poursuite de leurs engagements à contribuer à l'œuvre du MAEP.

Les membres du Panel ont vivement exprimé leurs félicitations à l'endroit du Président pour son travail éloquent garantissant le démarrage du processus ainsi que les efforts déployés pour témoigner de la visibilité du MAEP.

Rapport du Secrétariat du MAEP

Le Panel a pris acte du progrès réalisé en matière de mise en place du Secrétariat du MAEP, ainsi que les diverses interactions engagées par le Secrétariat avec les pays et les Institutions Partenaires. Il a de même noté le progrès dans l'instauration d'un pool d'experts pour le processus du MAEP. Note a été également prise par le Panel de la transmission officielle aux quatre premiers pays du questionnaire du MAEP élaboré en tant qu'élément d'appui dans l'exercice de leurs autoévaluations.

Le Panel s'est félicité des efforts énormes déployés par le Secrétariat du MAEP pour l'évolution dans le fonctionnement du MAEP et ce dans des conditions très difficiles. Le Panel a émis son quitus relatif aux mesures immédiates à prendre afin d'améliorer la capacité humaine et institutionnelle du Secrétariat du MAEP à titre prioritaire.

Mise à jour des processus du MAEP

Le Panel a pris acte des défis demeurant liés à la création des structures nationales appropriées et à l'organisation d'un processus participatif du MAEP en dépit des progrès notoires réalisés dans le cadre de la préparation des pays pour le MAEP.

Il a été noté que le Ghana se situait à un stade avancé des préparations et avait proposé une mission de soutien vers la fin du mois de mai 2004. Les exercices de suivi se poursuivront au niveau des trois premiers pays sélectionnés pour l'évaluation, à savoir le Kenya, le Rwanda et l'île Maurice et il est prévu que des missions de soutien s'effectuent auprès de ces pays dans les meilleurs délais. Le Panel a, à cet égard, pris acte du prochain atelier consultatif préparatoire de la mission de soutien du 9 au 11 mai 2004.

Le Panel a décidé que la composition de la mission de soutien dans ces pays comporte: un membre du Panel, un chef d'équipe, un membre du personnel du secrétariat du MAEP et des experts des Institutions Partenaires.

Le Panel a également décidé d'inclure six autres pays sur la liste prioritaire pour la préparation du processus d'évaluation par les pairs. Ce sont les pays suivants : Mozambique, Afrique du Sud, Nigéria, Sénégal, Algérie et Mali.

Le Panel a enregistré l'accession officielle du Bénin et de l'Égypte ainsi que la Déclaration d'Intention d'accession au MAEP reçue du Lesotho.

Le Panel a ordonné la prise des mesures immédiates d'engager des contacts avec les pays venant d'accéder afin de leur fournir l'ensemble de la documentation adéquate à cet effet. Ceci concerne également l'Angola ayant clairement exprimé son intention d'accéder au MAEP lors du 9^{ème} sommet du HSGIC le 14 février 2004, à Kigali.

Société Civile et MAEP

En matière de politique, le Panel a décidé de mettre un accent particulier sur le mode d'implication de la société civile dans le processus du MAEP au niveau national. Il a également souligné l'implication du secteur privé. Le Panel a dégagé l'importance de la diffusion de l'information aux niveaux de la société civile et du secteur privé, tant à l'échelle nationale que continentale.

Financement du MAEP

Le Panel s'est félicité de la contribution du Nigéria au financement du MAEP ainsi que les efforts constants témoignés par le gouvernement d'Afrique du Sud pour le fonctionnement du MAEP. Le Panel a également été informé des Déclaration d'Engagement de l'Algérie, du Gabon, de la BAD, en faveur du fonds fiduciaire. Le Bureau du PNUD-Afrique a offert son appui à la phase préparatoire de soutien. Le Panel a exprimé en l'occurrence ses sincères appréciations pour l'implication et le soutien notoire dont il bénéficie de la part du PNUD.

Réunion de réflexion avec les Institutions Partenaires Stratégiques

En marge des travaux du Panel, une séance de réflexion a eu lieu entre le Panel du MAEP et les Institutions Partenaires Stratégiques désignées par le sommet inaugural du comité des chefs d'Etat et de gouvernement participants au forum du MAEP (Forum du MAEP) le 13 Février 2004 à Kigali, Rwanda. A ce titre figurent : les Organes et Unités appropriés de l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, le Bureau Régional Afrique du PNUD et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

Au titre des questions examinées lors de cette séance de réflexion figuraient entre autres : les modalités d'engagement de ces institutions dans le MAEP, y compris l'appui au développement d'une base de données incorporant l'information de base relative aux pays participants, la disponibilité des profils des pays et l'assistance technique aux pays, au Panel et au Secrétariat du MAEP.

La réunion de réflexion a également permis un échange de vues relatif aux processus et aux instruments du MAEP.

Le Panel du MAEP a remercié toutes les institutions pour leur soutien à ce jour et le témoignage de leurs engagements en faveur de la mise en œuvre du MAEP.

Appréciation

Le Panel du MAEP a officiellement mentionné son appréciation à l'endroit du Secrétariat du NEPAD pour l'organisation de la réunion et le Secrétariat du MAEP pour le travail accompli.

Livré à Johannesburg, Afrique du Sud, le 30 Avril 2004.